

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

CC/MPG.



**04.50.53.75.18**

sg@chamonix.fr

**Madame, Monsieur,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**MARDI 14 AVRIL 2026 A 18 HEURES,  
SALLE MICHEL PAYOT – LE MAJESTIC**

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 Mars 2026.

**ADMINISTRATION GENERALE**

- . Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués,
- . Formation des élus,
- . Création de la Commission thématique d'appel à manifestation d'intérêt,
- . Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS et élection des Membres,
- . Désignation des représentants de la Commune au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Chamonix Logement,
- . Désignation des représentants de la Commune au sein du Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte Vallée de Chamonix Mont-Blanc,
- . Désignation des représentants de la Commune au sein de la SAEM La Maison des Artistes,
- . Désignation des représentants de la commune de Chamonix Mont-Blanc au sein du Collège des communes de l'arrondissement de Bonneville du SYANE,
- . Désignation des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie Chamonix Parc Auto,
- . Désignation du représentant de la Commune au sein de la Commission d'Appel d'Offres spécifique au groupement de commandes pour l'acquisition de denrées alimentaires pour les cuisines centrales des communes de Chamonix, Cordon, Passy et Megève.
- . Poursuite du projet d'extension du cimetière d'Argentière et saisine du CODERST suite à l'enquête publique.

## **MARCHES PUBLICS**

. Constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Chamonix Mont-Blanc et le Syndicat Mixte d'Aménagements de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) pour la réalisation de travaux de renouvellement du pont des Rives et d'aménagement du torrent des Bossons à ses abords.

## **GESTION DU DOMAINE**

- . Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption du 7 février 2026 au 31 mars 2026 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption des fonds de commerce et baux artisanaux du 7 février 2026 au 31 mars 2026 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions du 7 février 2026 au 31 mars 2026 inclus.

## **QUESTIONS ORALES**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

**François-Xavier LAFFIN.**